



Mission Égalité Rapport d'activité pour l'année 2021

Présentation de la Mission Égalité

La Mission Égalité de Sciences Po Lyon est portée par les co Référentes Égalité nommées en février 2021. Leurs missions ont été précisées dans une lettre de mission en mars 2021. Elles sont de deux types : accueillir, écouter et orienter les victimes et témoins de violences sexistes et sexuelles, harcèlement, discrimination d'une part ; promouvoir l'égalité au sein de l'établissement d'autre part.

1. *Accueillir, écouter, orienter*

La première mission est assurée par les co Référentes Égalité, en lien avec le CIDFF.

Le protocole est le suivant :

1. Prise de contact par voie de mail à l'adresse @égalité
Réponse donnée dans les 48 heures
Proposition de RDV dans les 15 jours (sauf congés universitaires)
2. Entretien en présentiel, sauf empêchement majeur (1 heure + debriefing entre co-référentes) avec un double objectif :
 - Ecoute et recueil du témoignage du plaignant ou de la plaignante
 - Information sur les voies disciplinaires et judiciaires
 - Orientation vers le CIDFF pour accompagnement complémentaire sur les plans psychologiques et juridiques (à l'initiative libre de du plaignant ou de la plaignante)
3. Suivi individuel / accompagnement / soutien des plaignantes et plaignants (avant audition par la commission, après résultats de la commission disciplinaire)
4. Suivi des affaires (sollicitation / recueil des témoignages, présence lors des commissions disciplinaires aux côtés des plaignantes et plaignants)
5. Après rendu des décisions des commissions disciplinaires, s'il y a lieu, reprise de contact avec les plaignantes et plaignants

Bilan chiffré 2021 :

- 11 mails de prise de contact
- 5 RDV en présentiel, 3 entretiens téléphoniques, 1 rencontre en visioconférence
- 2 signalements au Procureur de la République de Lyon
- 2 commissions disciplinaires menées à terme sur 2 lancées (juillet 2021)

Typologie des cas

La typologie des cas est établie à partir des éléments apportés par les personnes reçues par les co Référentes Égalité. Les termes employés sont les termes définis par la loi, pour aider à la

compréhension des cas, mais n'ont pas fait l'objet d'une qualification pénale. Ils sont donc à manier avec précaution.

Saisine pour des faits de violences sexistes et sexuelles : 7

Saisine pour des faits de harcèlement : 1

Saisine pour des faits de discrimination : 1

Autre cas : 2

2. Promouvoir l'égalité au sein de Sciences Po Lyon

La seconde mission est assurée par la cellule Égalité en lien avec les services de Sciences Po Lyon.

La cellule Égalité est composée d'étudiantes et étudiants, et des personnels de l'établissement, qui sont soit issus du Conseil d'administration, soit volontaires pour prendre part aux travaux. Elle mène des actions de promotion de l'égalité à destination de l'ensemble des communautés.

Elle se réunit à fréquence régulière, tous les deux mois (sauf impossibilité) selon un calendrier fixé pour chaque année universitaire. En 2021, il y a eu 5 réunions entre février et novembre. Les réunions font l'objet d'un compte rendu systématique.

Outre les réunions régulières de la cellule Égalité, les co Référentes Égalité échangent de manière régulière sur l'avancée des travaux, et organisent des temps de travail mensuel.

Elles ont également rencontré différents acteurs internes et externes, notamment les associations étudiantes, le vice-président étudiant, le CIDFF. Ces rencontres ont pour objectif de faire connaître les missions et le fonctionnement du dispositif à Sciences Po Lyon et de déterminer les projets à mener en commun.

Elles ont été auditionnées par la mission de l'IGESR en avril 2021.

Les réalisations

1. Élaborer des textes pour structurer l'action

La cellule Égalité a réécrit la Charte Égalité, qui a été adoptée dans sa nouvelle version au Conseil d'administration du 25 juin. Le texte a été enrichi pour être plus compréhensible et plus facilement applicable. Il est important de souligner que cela a été un travail collectif, avec l'ensemble des membres de la cellule Égalité.

Sciences Po Lyon a élaboré une convention avec le CIDFF, qui a été signée le 23 juin 2021. Cette convention permet aux étudiantes, étudiants et personnels de l'établissement de bénéficier d'un accueil professionnel dédié sur toutes les questions de violences, ainsi que d'un accompagnement personnalisé le cas échéant.

2. Former les étudiantes et les étudiants

Les co Référentes Égalité ont accompagné le vice-président étudiant dans l'élaboration et le déploiement d'une formation d'une demi-journée à destination des responsables associatifs avec l'association Consentis. Cette formation a eu lieu au printemps 2021 (avril). Elle a été reconduite en septembre 2021 avec FilActions pour les responsables associatifs.

En partenariat avec le CIDFF, les primo arrivantes et arrivants en 1^e année ont bénéficié d'une journée de formation (entre septembre et décembre 2021). Cette action concerne 250 étudiantes et étudiants. Elle a été financée pour moitié par le CROUS de Lyon.

3. Sensibiliser la communauté Sciences Po Lyon

La première Semaine d'actions contre le racisme a été organisée en mars 2021, et co construite avec le service Communication et vie étudiante. Compte tenu du contexte sanitaire, l'ensemble des événements s'est tenu en ligne : podcast d'enseignantes et enseignants, exposition virtuelle, vidéos. Sciences Po Lyon a reçu le soutien de la LICRA et de l'association AEDH pour ce projet.

Il est difficile de mesurer la fréquentation de cette Semaine, compte tenu de son organisation en ligne.

En novembre 2021, l'établissement a accueilli la compagnie Les Taupes secrètes pour une action de sensibilisation sur la question du harcèlement au travail. Des ateliers d'écriture et un spectacle été proposés aux étudiantes, étudiants et personnels autour de l'ouvrage « La personne qui te harr ». La bibliothèque de Sciences Po Lyon a pour l'occasion proposé une sélection d'ouvrages.

Enfin, une campagne d'affichage propre à l'établissement a été préparée à l'automne 2021 avec la contribution du service Communication. Elle a été déployée en 2022 dans l'établissement.

4. S'inscrire dans les réseaux

Les co Référentes Égalité de Sciences Po Lyon participent également à différents réseaux sur le thème de l'égalité. Elles participent aux réunions des référentes Égalité du réseau ScPo, élargi aux IEP de Bordeaux et Grenoble, ainsi qu'aux réunions du réseaux VSS Lyon Saint-Étienne (LSE)

Dans le cadre du réseau des IEP, Sciences Po Lyon participe à la réflexion sur la mise en œuvre d'actions de communication commune, le réseau ayant reçu une subvention sur appel à projet du MESRI relatif à la lutte contre les VSS. Les réunions du réseau ont lieu en moyenne tous les mois. Elles dépendent de l'avancée du projet.

Le réseau VSS LSE est animé par la mission Égalité Diversité de l'université Lyon 1. Il y a eu deux rencontres en 2021. L'objectif est, à ce stade, de faire connaissance et d'échanger informations et bonnes pratiques.

Conclusion

1. Bilan

Les actions de la Mission Égalité nécessitent un fort investissement des co Référentes et de la cellule Égalité. Les services de Sciences Po Lyon sont sollicités et apportent leur concours pour les travaux de la Mission.

La direction de l'établissement soutient la Mission, mais se heurte à la question des moyens à mettre en œuvre sur ce thème.

Cette question a en partie été prise en compte par l'établissement, sur le volet financier, notamment par le vote d'un budget dédié et l'attribution de primes.

2. Perspectives

Pour l'année 2022, la Mission Égalité a initié différents projets visant à renforcer les actions de sensibilisation, à pérenniser les actions de formations pour les étudiantes et étudiants, à inclure les personnels plus systématiquement dans les actions.

Les co Référentes Égalité souhaitent également se former et se professionnaliser, en participant à des journées d'échange organisées au niveau nationale et en rejoignant un groupe d'analyse de la pratique.